

Un.e chargé.e de développement « Volontariat franco-allemand des territoires »

L'AFCCRE (www.afccre.org) est une association de collectivités territoriales françaises active dans le domaine des politiques européennes impliquant les collectivités territoriales.

Engagée aux côtés de son partenaire allemand le Rat des Gemeinden und Regionen Europas en faveur des jumelages franco-allemands et de leur renouvellement, l'AFCCRE développe un volontariat franco-allemand des territoires, avec le soutien de l'OFAJ, et dans le cadre du Service Civique. Ce volontariat permettra à des jeunes français et allemands de vivre une expérience de mobilité dans l'autre pays, tout en contribuant à donner une nouvelle dimension au jumelage ou au partenariat des collectivités concernées.

Afin de contribuer au développement de ce dispositif, l'AFCCRE recherche, dans le cadre du programme « Travail chez le partenaire » (voir conditions <https://www.ofaj.org/programmes-formations/travail-chez-le-partenaire.html>) de l'OFAJ.

Un.e chargé.e de développement

Qui aura pour missions :

- la participation à la promotion auprès des collectivités territoriales du volontariat franco-allemand en France et en Allemagne en lien avec le partenaire allemand ;
- la participation à l'identification et à l'information des collectivités territoriales françaises et allemandes souhaitant participer au volontariat ;
- le suivi des demandes d'accréditations auprès de l'Agence du Service Civique ;
- la contribution à la préparation des volontaires venant ou allant en France et en Allemagne ;
- le suivi des missions des volontaires, accompagnement administratif des collectivités et des jeunes ;
- la contribution à l'évaluation des missions des volontaires en France et en Allemagne en collaboration avec le responsable de la collectivité où ils effectuent leur volontariat

En fonction des activités de l'AFCCRE, le/la chargé.e de développement pourra également être appelé.e à participer aux autres activités franco-allemandes de l'AFCCRE.

Profil :

- avoir entre 18 et 30 ans
- **être de nationalité allemande ou résider en Allemagne**
- avoir de bonnes connaissances de la France et de l'Allemagne, ainsi que des deux langues
- justifier d'une expérience dans le domaine de la coopération franco-allemande
- faire preuve d'une grande aisance relationnelle
- la connaissance du fonctionnement d'un jumelage constituera un réel atout

Conditions :

- poste basé à Orléans
- 35h hebdomadaires
- 1554.58 € bruts mensuels
- CDD de 12 mois pour un début dès que possible
- Participation financière de l'OFAJ aux frais de transport entre le domicile et Orléans (cf Directives de l'OFAJ)